

# Améliorer les conditions de travail et d'emploi des femmes et des hommes : un levier d'égalité professionnelle

## NOS OBJECTIFS

- Développer des approches genrées de la prévention des risques professionnels
- Être en appui aux acteurs publics et aux partenaires sociaux
- Promouvoir les connaissances et des pratiques de prévention sur le sujet de la santé au travail des femmes et des hommes

Depuis une quinzaine d'années, le réseau Anact-Aract travaille sur les différentes situations et durées d'exposition aux risques professionnels des femmes et des hommes, liées à leurs conditions de travail et d'emploi respectives. Les projets développés par l'Aract Auvergne-Rhône-Alpes visent à prendre en compte ces éléments dans les démarches de prévention des risques professionnels. C'est un enjeu majeur de santé au travail des femmes et des hommes et un levier important d'égalité professionnelle.

## MAREP, MISSION D'APPUI RÉGIONALE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Pour soutenir les initiatives en faveur de l'égalité professionnelle, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux ont confié à l'Aract une mission d'appui régionale pour l'égalité professionnelle (Marep). Dans ce cadre, l'Aract accompagne les entreprises, les acteurs de branches, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics dans le développement d'une approche de l'égalité intégrée à la question des conditions de travail et d'emploi des salarié-es.

# Développer des démarches genrées de prévention : un enjeu majeur de santé au travail des femmes et des hommes

## PRST4 – SANTÉ AU TRAVAIL DES FEMMES ET DES HOMMES ET DÉMARCHES DE PRÉVENTION

L'Aract co-anime avec l'Agemetra un groupe de travail du PRST réunissant plusieurs SPSTI (services de prévention et de santé au travail inter-entreprises), la DRDFE, la DREETS, le réseau des CIDFF et les partenaires sociaux.

### Objectifs

- Partager des connaissances et des retours d'expériences sur le sujet.
- Produire un guide pratique pour les préventeurs, avec des exemples permettant d'intégrer la dimension femmes-hommes aux démarches et outils de prévention.

## LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (VSST)

L'Aract mène plusieurs actions sur les VSST, seule ou en partenariat, notamment avec la fédération régionale des CIDFF (Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles).

### Objectifs

- Sensibiliser et former les entreprises et les partenaires sociaux.
- Contribuer au développement des démarches d'évaluation et de prévention des VSST.
- Accompagner les entreprises sur ces démarches.

## APPUI AU PROGRAMME D'ACTION ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LES TPE-PME DE LA DDETS DE LA LOIRE

Ce programme mobilise les partenaires départementaux et vise à aider les entreprises à agir en matière d'égalité professionnelle.

### Objectifs

- Proposer aux TPE-PME des actions collectives paritaires : première action en cours avec FETE sur les obligations légales « Accords et plans d'action égalité professionnelle » ; deuxième action prévue sur la santé au travail des femmes et des hommes.
- Produire des guides à partir des retours d'expérience des entreprises accompagnées et les diffuser aux TPE-PME de la Loire.

 Aract Auvergne-Rhône-Alpes : [www.anact.fr/auvergne-rhone-alpes](http://www.anact.fr/auvergne-rhone-alpes)

**LYON**  
14 rue Passet  
69007 Lyon  
T : 04 37 65 49 70

**CLERMONT-FERRAND**  
2 avenue Léonard de Vinci  
63000 Clermont-Ferrand  
T : 04 73 44 35 35

Retrouver toutes les ressources de l'Aract Auvergne Rhône-Alpes en flashant ce QR Code

